

WORLD HEALTH
ORGANIZATIONORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTÉ

CONFERENCE INTER-REGIONALE
SUR LE PALUDISME POUR LES REGIONS
DE LA MEDITERRANEE ORIENTALE ET
DE L'EUROPE

WHO/Mal/163.16 ✓
29 mai 1956

FRANCAIS SEULEMENT



INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME DE LUTTE ANTIPALUDIQUE
EN COTE FRANCAISE DES SOMALIS¹

1. Etat actuel de la lutte antipaludique dans le pays

1.1 Population du pays, récemment estimée : 65 403.

1.2 Nombre d'habitants vivant dans les régions impaludées : non précisé.

Il n'existe pas à proprement parler de régions impaludées en Côte française des Somalis. En effet, durant six mois, le climat "torride et sec" de ce territoire ne permet pas le maintien d'une faune anophélienne dont les gîtes sont desséchés et stérilisés.

1.3 Statistiques de morbidité et de mortalité par paludisme pour les derniers quinze ans : Pas de données.

Durant l'année 1953, 2276 examens hématologiques ont été pratiqués, et 70 cas de paludisme ont été dépistés (61 cas à falciparum, 1 cas à vivax et 3 cas à malariae). Un seul décès a été enregistré. Vingt-huit cas seulement semblent autochtones, les 42 autres étant des accès de reviviscence d'un paludisme contracté antérieurement à l'étranger (Somaliland britannique, Ethiopie, Yémen).

1.4 Population totale directement protégée contre le paludisme en 1953, par une quelconque des méthodes de lutte :

L'ensemble de la population du territoire vivant dans les centres (c'est-à-dire la majorité) a été protégée; seuls les nomades ont pu échapper aux mesures prophylactiques du Service antipaludique.

On peut admettre que 36 500 personnes sont protégées.

1.5 Régions dont la population était directement protégée en 1953 :

Tous les centres urbains sont protégés. (Voir aussi sous 1.2.)

¹ Selon le rapport soumis par la délégation de la R.P.F. de Yougoslavie à la Conférence sur le Paludisme, Belgrade, 12-14 décembre 1955

1.6 Données détaillées dans l'Annexe I.

1.7 Informations sur l'évaluation des résultats de la campagne :

Dans tous les centres, les campagnes annuelles de désinsectisation se traduisent immédiatement par la disparition des moustiques adultes et par une réduction massive des gîtes à larves. La minime bouffée épidémique qui a lieu vers les mois de janvier, février, est trop peu importante pour que des considérations intéressantes puissent être tirées.

1.8 Toutes informations disponibles sur les améliorations d'ordre général qui peuvent avoir résulté de la campagne antipaludique : Pas de données.

2. Organisation et méthodes du programme actuel, et formation du personnel

2.1 Organisation

Le Service antipaludique ou plutôt le service anticulicidien se confond avec le Service d'Hygiène dont il représente un des organismes majeurs.

Il comprend :

- 1) à Djibouti : 1 Médecin-Chef
2 assistants européens
1 conducteur de travaux
10 chefs d'équipe
24 manoeuvres

et un matériel abondant en excellent état.

2) Une équipe mobile, dirigée par un médecin et dotée d'un camion dispensaire, prospecte de plus les centres éloignés de l'intérieur et les campements de nomades.

3) Dans chaque centre important (Dikhil, Ali-Sabieh, Tadjourah, Obock ...), un infirmier qualifié et deux manoeuvres sont spécialement chargés de la lutte antilarvaire. Enfin la base militaire aérienne de Djibouti met à la disposition du Service de Santé un avion de type Morane équipé pour les pulvérisations d'insecticides.

4) Au point de vue examens hématologiques et enquêtes entomologiques, le laboratoire de biologie de l'Hôpital principal de la Côte française des Somalis, parfaitement outillé, est à même de fournir tous les renseignements demandés.

2.2 Méthodes de lutte antipaludique

2.2.1 Dans tous les centres du Territoire, la lutte antilarvaire est menée sans interruption. Elle est complétée par deux campagnes annuelles de désinsectisation (insecticides à effet rémanent).

2.2.2 L'emploi des médicaments antipaludiques ne semble pas jusqu'à présent justifié.

2.3 Formation du personnel

Le personnel bénéficie de leçons de base comprenant l'identification des culicidés et de leurs larves, les différentes méthodes de lutte antilarvaire, l'étude des divers insecticides et leur utilisation.

Un cours de perfectionnement destiné aux cadres supérieurs a lieu à l'Hôpital principal de Djibouti, et l'ensemble du programme est échelonné sur un an.

3. Plans d'avenir

Pas de données.

Année 1953

1. Superficie du territoire couvert par la lutte : 140 km².
2. Nombre de maisons d'habitation ou autres locaux traités :
1er cycle : 7931
2ème cycle : 7931.
3. Population directement protégée (c'est-à-dire habitant dans des locaux aspergés) : 36 500.
4. Population protégée par d'autres méthodes de contrôle : 0.
5. Nombre de pulvérisations par année : 2.
6. Insecticides et leurs préparations employés : Total annuel de la consommation :

DDT technique	2 000 kg
HCH à 12 % isomère gamma	1 000 kg
Gyron	1 000 kg
DDT mouillable	500 kg.
7. Dose moyenne d'insecticide par mètre carré pour chaque pulvérisation :

DDT (calculé comme DDT technique)	2 g
HCH (calculé comme isomère gamma)	0,10 g.
8. Types de pulvérisateurs utilisés :

Muratori	13 litres
Compresseur Vermorel	4 kg.
9. Tous les immeubles sont-ils traités ?

Tous les immeubles et leurs dépendances sont désinsectisés sans exception.
10. Superficie moyenne traitée lors de chaque opération, par habitant directement protégé : 0,54 m² (?).
11. Coût des opérations de pulvérisation
 - 11.1 Coût total par année : Fr.CFS 8 625 371.
 - 11.2 Pourcentage de la somme totale, dépensée pour les produits insecticides : 0,067 % (?).
 - 11.3 Coût annuel par tête de la population directement protégée par les insecticides à effet rémanent : Fr.CFS 238.